



Carte de residence perdu a l etranger

Par **BEN**, le **01/03/2011** à **05:36**

Bonjour,rnje suis en thailande et j ai perdu ma carte de residence j ai un passeport Algerien je voudrai rentrer en france

Par **chris_idv**, le **01/03/2011** à **09:57**

Bonjour,rnrnContactez l'ambassade de France ou le consulat de France en Thaïlande.rnrnCesera plus simple et plus rapide d'obtenir un visa de retour vous permettant de revenir en France si vous avez conservé une photocopie de votre titre de séjour français, ou une version scannée puis imprimée.rnrnFaites attention à ne pas dépasser les délais autorisés par votre visa pour la durée de votre séjour en Thaïlande car la loi vis à vis des étrangers en situation irrégulière est sévère et strictement appliquée en Thaïlande avec des pénalités financières quotidiennes à régler avant votre départ sinon vous allez rester sur place ... mais en prison.rnrnDans l'hypothèse où les formalités à régler avec l'ambassade de France vous obligent à rester au delà de la date autorisée pour votre séjour en Thaïlande prévoyez un aller retour au Cambodge ou au Laos qui vous donne à votre retour en Thaïlande un visa d'une durée additionnelle de un mois.rnrnCordialement,

Par **BEN**, le **01/03/2011** à **10:21**

merci rnj ai effectivement prit contact avec l ambassade de France a bangkok il m on redirigé ver un organisme qui s occupe de ca "tls contact " je les ai u au telephone il m on dit de m inscrire sur internet mais sur leur site il n y aucune mention pour "perte de carte de résidence"

"visa retour"rn je voudrais quand meme presicer que j ai ca vraiment ete dur a comuniquer avec l ambassade Francaise et le service " tls " par telephone les communications non duré que quelque secondes, mais bon , c est l administration Francaise qui es comme ca ou peut etre que c est le mot : Algerien et residence bref j ai l habitude rnje doit dire que que je suis en France depuis 1981 et que jai passer toute ma vie en france ma carte de residence et en regle et puis , que helas je n es pas garder de photocopie rnmon passport algerien a ete fait au consulat d algerie en france rnvoici le lien du site <https://www.tlscontact.com/th2fr/login.php> pour les demande de visa

Par **amajuris**, le **01/03/2011 à 11:28**

bjr,rnpour parer à de telles mésaventures et comme cela est rappelé par les agences de voyage, il faut toujours faire des photocopies de ses documents d'identité avant de partir, surtout s'il y a un visa sur le passeport.rnun exemplaire sur soi (pas avec ses vrais papiers) et un exemplaire laissé en France chez un ami par exemple pour l'envoyer en cas de perte.rncela facilite les démarches pour obtenir les nouveaux documents.rncdt

Par **BEN**, le **01/03/2011 à 11:56**

Merci pour l info

Par **Gregor75**, le **03/11/2013 à 17:36**

Cher Ben,rnrnmon conjoint a actuellement ce même soucie en Thaïlande. Puisse je savoir si vous etes finalement passé par TSL Contact? Leur site ne propose toujours pas de formulaire pour un visa de retour, et, comme vous écrivez, les renseignements par téléphone sont tres sommaires.rnSi oui, quel etait le delai entre le rdv et l'obtient du visa? Mille merci pour une reponse rapide!rnrnTout autre conseil est le bienvenu, bien sur.